

## CONVOCAATION ÉLECTRONIQUE

Madame, Monsieur le conseiller communautaire,

Je vous invite à assister à la réunion du Conseil de Communauté qui aura lieu :

à la **salle des fêtes à POMARÈDE le 26/01/2023 à 20 h 00.**

Le procès-verbal de la précédente séance et la note explicative vous parviendront par mail séparé.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Mireille FIGEAC  
Présidente

5 Bd Hugon  
46340 SALVIAC  
05 65 41 62 40

### Séance ordinaire

ORDRE du JOUR :

- Modification forfait mobilités durables
- Projet de centrale photovoltaïque à Cazals – Bilan de la concertation préalable
- Convention avec l'EPF Occitanie pour l'accompagnement dans la maîtrise de l'emprise foncière des projets de développement économique
- Demande de fonds de concours commune de Montcléra
- Service Enfance-Jeunesse : rectification d'une erreur matérielle dans la délibération de la séance précédente
- Ressources humaines :
  - création 1 rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe à mi-temps et suppression 1 rédacteur territorial à mi-temps au 30/01/2023 ;
  - création 1 adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe 24,5/35èmes et suppression 1 adjoint technique territorial 24,5/35èmes ;
  - création 1 adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe 32/35èmes et suppression 1 adjoint d'animation territorial 24,5/35èmes ;
  - création 1 adjoint d'animation territorial 26,5/35èmes au 01/02/2023 (suite emploi-aidé) ;
  - création 1 adjoint d'animation territorial 30/35èmes au 01/04/2023 (suite emploi-aidé).
- Questions diverses

Rappel : En cas d'absence, les conseillers titulaires des communes ayant un seul conseiller doivent informer leur suppléant.